

**CHALLENGES**  
**PISTE 2019**  
**30 MARS au 31 OCTOBRE 2019**  
**Catégories Benjamin(e)s et Minimes**

**OBJET**

Ces challenges ont pour vocation d'amener les jeunes icaunais à ne pas se spécialiser de manière trop précoce.

Ils sont mis en place pour l'année sportive 2019. Toutes les performances (piste) effectuées sur le département et lors de **tous** les championnats de Bourgogne seront prises en compte.

En cas d'oubli d'une performance, il incombera aux clubs d'apporter la preuve de la véracité de la performance.

Les challenges seront gérés par Cédric LEGENDRE

**CHALLENGES BENJAMIN(E) : table 45 points**

Chaque licencié(e) icaunais aura à réaliser (obligatoirement) une performance sur 6 épreuves issues de 6 familles (1 performance retenue par famille)

Famille SPRINT – HAIES :	50 M – 50 M HAIES
Famille ½ FOND MARCHE :	1000 M – MARCHE
Famille SAUT DISTANCE :	LONGUEUR – TRIPLE SAUT
Famille SAUT BARRE :	HAUTEUR – PERCHE
Famille LANCERS 1 :	DISQUE – JAVELOT
Famille LANCERS 2 :	POIDS – MARTEAU

Fin 2019, sera conservée obligatoirement pour chaque athlète la meilleure performance dans chaque famille.

Les 5 premiers du département en Benjamin et Benjamine seront récompensés

1er 90 €    2eme 80 €    3eme 70 €    4eme 60 €    5eme 50 €

**CHALLENGES MINIME MASCULIN ET FEMININE : table E. Combinées**

Chaque licencié icaunais aura à réaliser un HEPTATHLON pour les féminines et un OCTATHLON pour les masculins sur la durée de la saison

Pour chaque épreuve sera prise en compte, en fin 2019, obligatoirement la meilleure performance de l'année, les garçons ayant droit à un zéro ou une non participation à la perche.

HEPTATHLON: 100 M – HT – POIDS – 80 M H – LONG – JAVELOT – 1000 M

OCTATHLON : 100 M – POIDS – PERCHE – DISQUE – 100 M H – HAUTEUR – JAVELOT – 1000 M

Les 5 premiers du département en Minime Masculins et Féminines seront récompensés

1er 90 €    2eme 80 €    3eme 70 €    4eme 60 €    5eme 50 €